Sara Castagné pour

CONCEPTO + ALEP Paysagistes

Vers des nuits bienveillantes pour les quartiers de demain

P16 | QUARTIERS DE DEMAIN

Perspective 16

CONCEPTO + ALEP Paysagistes

Vers des nuits bienveillantes pour les quartiers de demain

Équipe

ALEP Paysagistes mandataires
+ Atelier Régis Roudil
+ L'usage des lieux
+ RealSport
+ Biotec
+ Arbre ville et paysage
+ François Maquart-Moulin
+ Concepto Lumière
+ Eco Construire
+ BET Cerretti
+ BATISERF
+ ADRET

Contacts

contact@alep-paysage.com
contact@concepto.fr

Site

Manosque, quartier de la Ponsonne

Projet

Refonte paysagère, restauration écologique du Riou et introduction de nouveaux usages au sein du parc des sports et des loisirs de la Ponsonne

Lancée à l'initiative du Président de la République, la consultation internationale Quartiers de demain a mobilisé tout au long de l'année 2025 trente équipes pluridisciplinaires – architectes, urbanistes, paysagistes – dans dix quartiers prioritaires de la politique de la ville. L'objectif : faire de l'aménagement et de l'architecture des leviers d'accélération des transitions socio-écologiques, revaloriser l'héritage bâti des quartiers prioritaires et engager de nouvelles méthodes de co-construction des projets avec les habitants.

Les Perspectives Quartiers de demain sont le fruit de cette immersion inédite. Réflexions situées, mises en perspectives et propositions concrètes – écrites par les concepteurs eux-mêmes – elles abordent les grands enjeux rencontrés au cours de la consultation : la réhabilitation des grands ensembles du XXe siècle, l'aménagement par le paysage, le plaisir d'habiter son logement et son quartier, l'adaptation face au changement climatique, l'inclusion et la participation citoyenne, etc.

Les Perspectives Quartiers de demain constituent une mémoire vivante de la consultation internationale, fruit d'une année de mobilisation autour des quartiers prioritaires des politiques de la ville.

Cette Perspective, rédigée dans le cadre de la compétition LES QUARTIERS DE DEMAIN, traite de la lumière urbaine et des ambiances nocturnes dans nos villes.

C'est un centrage sur le temps nocturne qui ne doit plus rester un impensé dans les aménagements de nos territoires. Savez-vous que dans une vie il fait nuit 50% du temps ?

En outre, avec la hausse annoncée des températures en ville, la nuit va offrir un temps frais, un temps de ressourcement à investir. Alors, n'est-il pas temps de repenser de nouvelles ambiances lumineuses pour mieux accompagner les nouvelles pratiques nocturnes ?

Partant de deux nécessités qui peuvent paraître contradictoires : éclairer moins et améliorer la qualité de la lumière urbaine, ce texte propose un nouvel outil *La trame noire à vivre* pour repenser les lumières urbaines au prisme de l'ère post carbone.

La consultation internationale Quartiers de Demain, vise à nourrir les politiques de la ville en quartiers prioritaires (QPV) par l'organisation d'un dialogue compétitif autour de cas pratiques (architectures, espaces publics et paysages) permettant de nourrir la réflexion stratégique nationale d'aménagement des territoires.

Ce présent document vise à interroger la nuit à travers la lumière afin de mieux accompagner les aménagements de demain et pour que le paysage nocturne ne soit plus un impensé des politiques publiques.

Éclairer moins

La nuit est un temps sans lumière solaire, à respecter pour favoriser le développement du végétal. Les arbres, les sols et les points d'eau présentent un habitat précieux pour toute la biodiversité. Idéalement, il ne faudrait pas éclairer durant la nuit pour que l'accomplissement des écosystèmes (faune et flore) puisse se réaliser pleinement.

La consommation énergétique de l'éclairage public et son impact carbone sont en diminution car l'utilisation des sources LED permet une réduction importante de la consommation, en comparaison des sources d'ancienne génération. Cette économie d'énergie est positive et il reste encore en France 50 à 60% de sources à remplacer (pour le parc d'éclairage public) mais d'autres pistes de réduction de l'énergie doivent être actionnées afin de nous inscrire dans le plan climat. Cela induit la nécessité d'éclairer moins dans les villes résilientes, soit par une baisse des niveaux de lumière, soit par une réduction des plages horaires d'allumage de l'éclairage, soit par la suppression de certains types d'éclairage.

LA LUMIÈRE URBAINE COMME INSTRUMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES

L'homme s'éclaire depuis qu'il maîtrise le feu. Cependant, l'éclairage public a été inventé au XVII^{e} siècle pour résoudre des problématiques de sécurité urbaine. C'est à Paris, sous Louis XIV, qu'a été inventé l'éclairage public en même temps que la police pour sécuriser les rues. Avant cela régnait un véritable couvre-feu dès la nuit tombée.

Les technologies qui ont servi à éclairer sont liées à l'histoire des techniques, mais aussi témoignent de l'histoire sociale et politique. C'est ainsi que la lumière urbaine a facilité les déplacements nocturnes dans les villes, le développement du travail de nuit et les productions industrielles 24h sur 24.

L'éclairage urbain est devenu un service public dont se sont emparés les Maires depuis les années 90, comme un outil de développement et d'embellissement de leurs villes.

Aujourd'hui en France, le patrimoine d'éclairage public est constitué d'environ douze millions de points lumineux et le candélabre incarne un symbole d'urbanité pure. Ces éclairages financés et entretenus par les collectivités sont accompagnés par des lumières privées émanant des commerces et activités. Leur part est estimée à 40% de la lumière des grandes villes. Cela veut dire que les ambiances nocturnes des grandes villes sont un mélange spontané, quelque fois même incohérent, entre l'éclairage public et les lumières privées.

LA POLLUTION LUMINEUSE : UN IMPACT SUR LA FAUNE, LA FLORE ET LA SANTÉ

La pollution de l'eau, des sols et de l'air est bien connue, mais la lumière artificielle est également une source de pollution. La pollution lumineuse désigne la modification des niveaux de lumière extérieure due à l'activité humaine, par rapport aux niveaux naturels. Elle se manifeste sous différentes formes, telles que l'éblouissement, qui cause une gêne visuelle, l'intrusion, lorsqu'une lumière éclaire des zones où elle n'est ni souhaitée ni nécessaire, et la lueur du ciel, lorsque la lumière artificielle illumine le ciel nocturne au-dessus des zones urbaines. Selon l'Atlas mondial de la luminosité artificielle, près de 80% de la population mondiale vit sous un ciel pollué par la lumière. En France, 85% du territoire est soumis à un niveau élevé de pollution lumineuse, selon des données de 2020 de l'Observatoire National de la Biodiversité.

Les impacts de la pollution lumineuse sont nombreux et affectent différents domaines. Elle nuit à la faune, la flore et aux écosystèmes, elle perturbe la santé humaine, altère la qualité du ciel nocturne et contribue à la surconsommation d'énergie, ce qui par ailleurs, accentue le réchauffement climatique.

La pollution lumineuse a des impacts considérables sur le vivant et leurs écosystèmes affectant de nombreuses espèces de manière directe et indirecte et participant à l'effondrement de la biodiversité. Cette pollution lumineuse peut affecter les espèces nocturnes en perturbant leur cycle de vie et les espèces diurnes en modifiant la qualité de l'obscurité qui leur permet de dormir.

Plaine sportive de la Ponsonne, Manosque. © Concepto, 2025

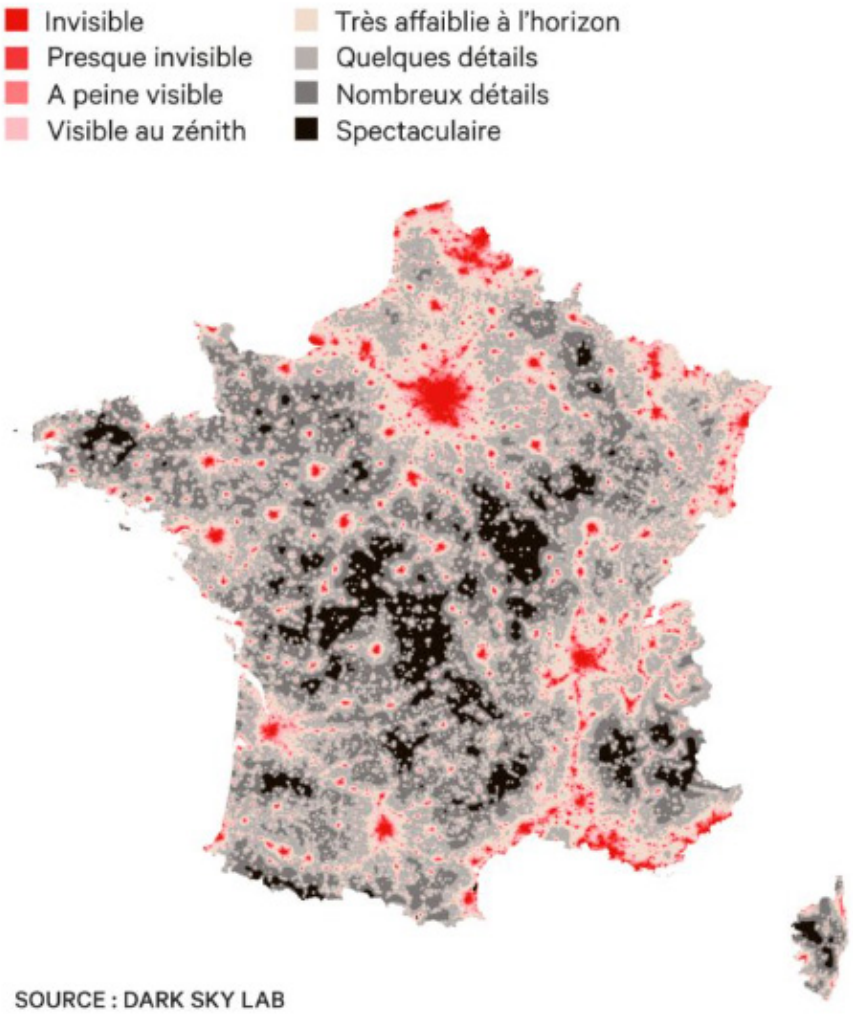

Carte indiquant les 8 classes de qualité de ciel en France en termes de « visibilité de la voie lactée ».
© Darksky Lab, 2024

Elle perturbe notamment leurs cycles biologiques, qui dépendent d'une alternance naturelle entre le jour et la nuit pour réguler leur rythme biologique et leur comportement. Cette lumière artificielle perturbe leur habitat naturel et réduit leur espace vital, contribuant ainsi à la fragmentation de leur territoire de vie. Elle brouille également le système de navigation interne des oiseaux migrateurs.

Les espèces végétales sont elles aussi impactées. Les arbres sont des végétaux photoautotrophes, ce qui signifie qu'ils synthétisent eux-mêmes leurs nutriments en utilisant la lumière comme source d'énergie. Un apport continu de lumière perturbe leur cycle, sans compter que les arbres constituent un habitat pour de nombreuses espèces.

L'être humain est lui aussi impacté. La pollution lumineuse altère la qualité de son sommeil, retarde et perturbe son endormissement, désynchronise son horloge interne pouvant générer des pathologies importantes.

LE CIEL NOCTURNE COMME PATRIMOINE NATUREL ET IMMATÉRIEL

La qualité du ciel nocturne diminue en fonction de la pollution lumineuse. Plus le ciel est éclairé artificiellement, moins sa qualité est bonne, et inversement : un ciel peu éclairé est de meilleure qualité. Le ciel étoilé nous a guidé pendant des siècles, il guide encore toutes les espèces nocturnes dans leurs déplacements. Les deux tiers des oiseaux migrateurs migrent la nuit et s'orientent avec les étoiles.

La qualité du ciel nocturne rend compte du nombre d'étoiles visibles. La nuit est un temps unique propice à leur observation. Le ciel étoilé présente un spectacle où l'homme se reconnecte à une dimension cosmique. Cette visibilité des étoiles lui permet de travailler son imaginaire et sa sensibilité, de développer une forme d'humilité face à l'immensité de l'univers.

La qualité de ciel étoilé depuis le début des années 2000 est récompensée par des labels : RICE – Réserve Internationale de Ciel Etoilé – ou Villes et villages étoilés.

L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU CIEL RÉSULTE DE LA RÉDUCTION DES ÉCLAIRAGES NOCTURNES

Il existe une corrélation entre pollution lumineuse et qualité du ciel nocturne. Les valeurs pour mesurer la luminance zénithale en mag/arsec^2, situées entre 13 (zones urbaines très éclairées) et 22 (zones rurales sans éclairage) sont un indice de qualité du ciel nocturne et de possibilité d'observer les étoiles.

L'analyse comparative des cartes de la pollution lumineuse en France sur les dix dernières années révèle une nette amélioration. Selon les données fournies par Light Pollution Plateform de DarkSkyLab, la pollution lumineuse a diminué au fil des années. Le CEREMA vient de produire une carte dynamique montrant comment l'obscurité en cœur de nuit reprend du terrain à la suite du développement des extinctions de l'éclairage public en cœur de nuit et à l'instauration de trames noires sur notre territoire national.

À souligner que la France est l'un des rares pays dans le monde a avoir légiféré en la matière, avec depuis 2018 un Arrêté Ministériel qui vise à réduire les nuisances lumineuses et fixe des règles pour limiter les quantités, les diffusions et les natures spectrales des éclairages artificiels selon leur proximité directe avec des zones plus ou moins naturelles (Arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses).

Cela témoigne du fait que les deux sujets, éclairage et préservation du ciel nocturne, doivent être pensés conjointement. La limitation de la pollution lumineuse est parfois pointée mais n'est jamais une donnée d'entrée, une réflexion stratégique, une donnée de projet.

Cependant, la révolution technologique des LED et leur généralisation depuis 2010, accompagnée de leur pilotage, permet une souplesse nouvelle des allumages et extinctions qui n'existait pas jusqu'alors.

Les défenseurs de l'ombre et les chefs d'orchestres des normes d'éclairage s'opposent de moins en moins depuis la COVID, période qui a permis de pointer l'absurdité d'un éclairage public allumé de la même manière toute la nuit. La notion de temporalité en éclairage est devenue une question cruciale. Plus qu'un levier d'économie, cela va devenir un champ d'expression créative des nouvelles nuits urbaines.

Éclairer moins présente des co-bénéfices évidents, avec des effets positifs sur la consommation d'énergie, la lutte contre le réchauffement climatique, la limitation des impacts sur l'effondrement de la biodiversité et l'amélioration de l'observation du ciel nocturne.

Améliorer la qualité de la lumière urbaine

Dans l'approche chronotopique de la ville, la nuit est devenue un temps nouveau à investir, notamment en été où ce temps plus frais va offrir l'unique possibilité pour sortir se promener, faire du sport en plein air, se donner rendez-vous à l'extérieur, ou tout simplement se déplacer à pied.

Les réflexions globales sur la question de la sécurité urbaine pointent la nécessité d'intégrer davantage le temps nocturne aux réflexions, et le besoin de reconsidérer les nouveaux usages de nuit dans les aménagements urbains (Forum Français pour la Sécurité Urbaine). Mais également l'importance du maintien de la diversité des publics comme levier de prévention contre la délinquance. Ce qui nous conduit à penser que plus on accompagnera les usages nocturnes (culture, sport, tourisme, mobilité et loisirs) avec des aménagements de qualité, mieux on luttera contre la délinquance dans les espaces publics.

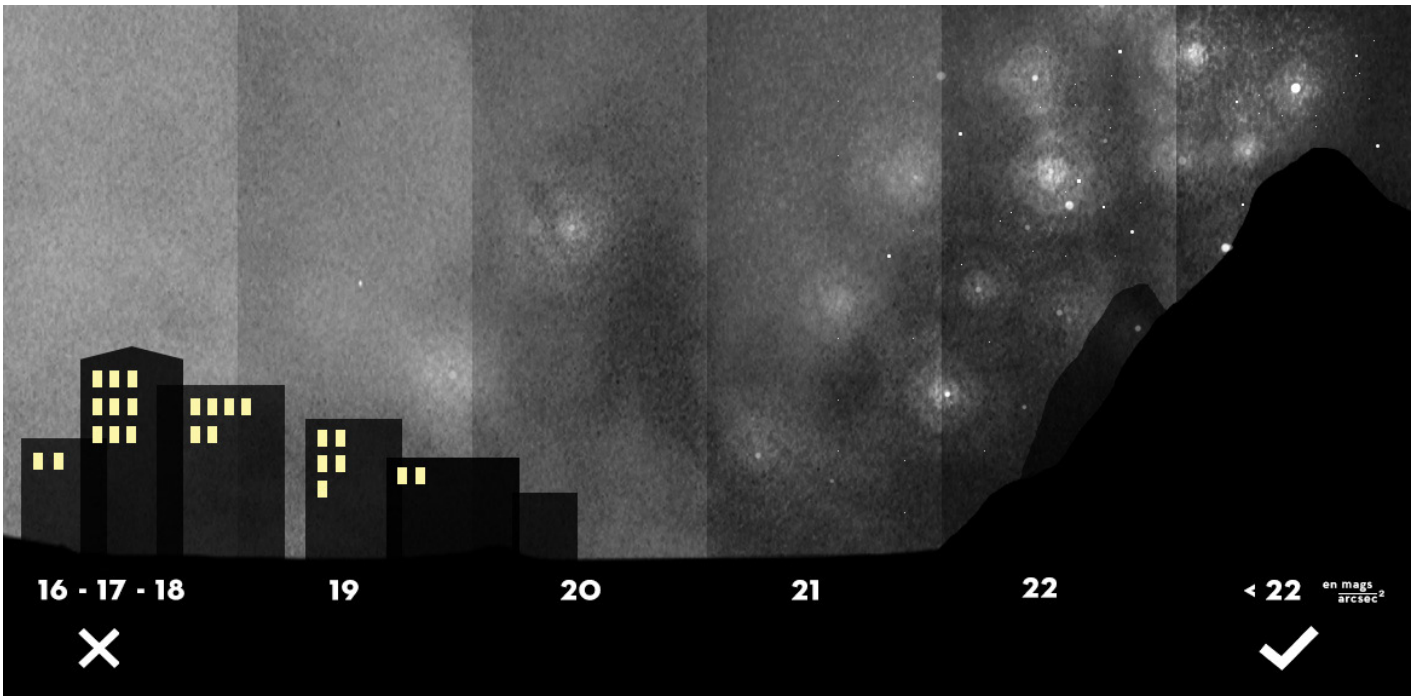

Echelle de la qualité du ciel nocturne. © Concepto

Daydreamer. © DailyTousJours, photo Leah Tribett

Cela nous oblige à repenser les formes actuelles de l'éclairage urbain pour générer des ambiances plus qualitatives. Dans cette réflexion, parce qu'il faut trouver des leviers de réduction de l'éclairage en ville, il faudrait sans doute bouleverser nos paradigmes et penser l'éclairage des villes à partir des espaces publics utilisés par d'autres publics que les automobilistes.

NUITS D'ÉTÉ, UNE MODIFICATION ET UNE INTENSIFICATION DES PRATIQUES NOCTURNES

L'impact du changement climatique sur les futures nuits d'été va engager une temporalité à fort potentiel d'usages nocturnes et ce, dans un avenir proche. Les prévisions sur le réchauffement climatique à l'horizon 2100 reposent sur différents scénarios que le GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) a évalué avec des variations de température allant de +0,5°C à +4,8°C sur la France.

Quel que soit le scénario, l'augmentation de la température reste indéniable pour le futur, impliquant une augmentation et intensification des périodes caniculaires. Elles s'accompagneront de nuits caniculaires avec des températures minimales ne descendant pas en dessous de 20°C.

Cette augmentation de la température aura une incidence sur les usages futurs. Les activités physiques en journée deviendront difficiles et vont inévitablement se décaler dans la nuit.

LA CHRONOTOPIE, UNE RELATION ENTRE TEMPS NOCTURNES ET USAGES

L'une des considérations à intégrer dans les projets est la chronotopie, qui se caractérise par la prise en compte des temporalités d'usage dans les aménagements. Le géographe Luc Gwiazdzinski propose un « urbanisme augmenté » avec une approche chronotopique de la ville qui se construit en tenant compte des usages dans le temps et qui articule l'espace et le temps. Dans cette perspective, le temps nocturne prend toute son importance car il est à reconsidérer à l'aune de l'amplification des temps de travail nocturnes, de l'accroissement des activités de nuit et des horaires d'ouverture des commerces.

La complexité des variétés d'activités occupe pleinement le terrain nocturne.

Les conflits d'usages sont en augmentation, ce qui crée des tensions. Il est donc important de ne pas banaliser ce temps et d'instaurer des moyens spécifiques pour le considérer et régler les contradictions paradoxales qui opposent jour et nuit.

Dans le cadre de nos études stratégiques d'urbanisme nocturne (Schéma Directeur d'Aménagement lumière, plan guide lumière ou Trame Noire) nous avons analysé une multitude d'usages et chronotopies nocturnes. Nous avons relevé des temporalités récurrentes avec un découpage en 3 temps majeurs :

1 Le début de nuit ou la soirée, du crépuscule à la fermeture des commerces et transports ;
2 Le cœur de nuit de 2h à 5h du matin ;
3 La fin de nuit ou le petit matin, de la reprise des transports publics à l'aurore.

Sachant que sous nos latitudes ces temporalités sont chamboulées par les saisons, seul le cœur de nuit (après l'arrêt des transports publics et la fermeture des bars), est un temps constant. Les deux autres plages sont très réduites au solstice d'été.

De la même manière, la nature et l'intensité des activités et usages n'est pas la même sur ces trois temporalités, les publics sont différents et certains publics – enfants, séniors, une partie des femmes, et d'autres publics qui ne se sentent pas familiers avec la nuit –, sont complètement absents des espaces à usages publics, sur une partie de la nuit.

La chronotopie nocturne s'inscrit dans une volonté de transformation de l'image nocturne d'une ville, d'un quartier, d'un village, au rythme des activités humaines nocturnes. Le temps de la nuit et des saisons – et de leurs usages – doit être investi autrement.

LE CRITÈRE INCLUSIF DANS LA CONCEPTION LUMIÈRE

La question de la ville inclusive s'appuie sur le constat que toutes les populations n'ont pas le même usage, ni la même expérience des espaces publics. Les populations en situation de minorité peuvent être amenées, davantage que les autres, à percevoir la ville comme un espace peu sécurisant, de discrimination ou de violence latente. Par un urbanisme inclusif, il s'agit au contraire de tenir compte de la diversité des usages de tous les publics et d'examiner leurs habitudes et leurs besoins, pour proposer des aménagements qui soient à même d'y répondre.

La plupart des espaces publics a été pensée en priorité sur la base d'une approche fonctionnelle de flux. La pratique académique de l'éclairagisme dans les espaces publics extérieurs accompagne les fonctionnalités de flux et les voies automobiles en priorité. Toutes les normes et réglementations en éclairage urbain (Norme EN 13-201) ont été calibrées sur la hiérarchisation des voies automobiles, la vitesse de navigation et la fréquence des croisements. Plus la vitesse de circulation est élevée, plus la lumière doit être forte pour éviter les collisions, se basant sur le temps de réaction du conducteur pour freiner.

Pour faire progresser le sujet du sentiment de sécurité et sa relation avec l'éclairage, nous nous basons sur le fait que d'une part, la lumière agit sur la perception, le rapport à l'espace, à sa lisibilité, et que d'autre part, l'éclairage a le pouvoir de contribuer au bien-être.

Visite collective pour évaluer la prise en compte des critères de genre pour le nouvel éclairage de la Porte de la Chapelle à Paris.
© Concepto, 2025, photo V. Muraciole

Collage Obscurothérapie. © Concepto

LA QUALITÉ DE LA LUMIÈRE COMME COMPOSANTE SOCIALE FONDAMENTALE

Les attentes en qualité d'éclairage se sont très fortement développées, et la lumière devient petit à petit une composante majeure de la fabrication de la ville. La lumière a un pouvoir souvent sous-estimé pour agir sur les comportements, le bien-être et les relations sociales. L'instauration de l'éclairage public au XVIIe siècle en France a permis d'établir du lien social une fois la nuit tombée dans les lieux éclairés. Cette vie sociale de nuit n'a pu se développer qu'avec l'amélioration de l'éclairage public. Nous avons répertorié les conditions qui permettent de favoriser la confiance dans l'espace public :

- Voir, être vu(e) mais pas être exposé(e),
- Comprendre l'espace, voir le sol,
- Ne pas être seul(e) – dans son genre ou sa condition – être mélangé(e) à d'autres publics,
- Bénéficier d'aménagements accessibles, confortables et équipés de mobiliers et bénéficier de mixité d'usages,
- Être en présence de la nature.

Pour y répondre dans le temps nocturne, avec le médium de la lumière, il est nécessaire de disposer d'outils plus diversifiés que le candélabre ou lampadaire classique. L'invention de nouveaux mobiliers, sources, nature de lumière permettront de mieux répondre à la qualité des ambiances et à générer une meilleure cohésion sociale la nuit.

Éclairer mieux paraît une évidence pour développer une aménité nocturne. Les nouvelles visions d'urbanisme du Care, d'urbanisme féministe qui visent à aménager autrement la ville résiliente doivent être accompagnées de nouvelles pratiques en matière d'éclairage urbain. Les projets réclament d'être pensés autrement, en partant des publics et de leurs besoins.

La trame noire à vivre

La notion d'urbanisme lumière est apparue dans les années 1980 avec d'une part, l'organisation des circulations et des flux dans les villes de nuit par l'éclairage, et d'autre part, un engouement du public pour les mises en lumière qui a motivé les Maires à investir et multiplier ces pratiques.

L'apparition des Schémas Directeurs d'Aménagement Lumière ou SDAL, a permis d'organiser la lumière dans la ville accompagnant ses transformations. Puis les SDAL se sont généralisés dans les quartiers, les ZAC, les bourgs, voire les campagnes. Cet outil a également permis le développement économique d'un nouveau tourisme nocturne culturel, grâce aux Fêtes et Festivals des lumières, aux illuminations spectaculaires sur les monuments historiques, les paysages et les sites remarquables. Puis dans les années 2000 les SDAL ont orienté leurs stratégies vers la limitation de la consommation énergétique et de la pollution lumineuse, et se sont alignés sur les plans de mobilité, les plans de végétalisation et les plans climat.

Les stratégies ont évolué vers un urbanisme de la nuit faisant une place plus importante à l'observation du ciel nocturne.

Nous allons vers un urbanisme de l'obscurité, qui offrira tous les bénéfices écologiques.

Mais comment les usages pour tous les publics pourront-ils se développer avec sérénité si nous n'inventons pas de nouvelles façons d'éclairer ?

LES TRAMES ÉCOLOGIQUES DU TERRITOIRE : LA TRAME NOIRE

Les Trames Vertes et Bleues (TVB) sont des couches de protection de la biodiversité, mises en place depuis 2007 à grande échelle, pour permettre le développement de la faune et de la flore dans les réservoirs et les corridors écologiques.

La Trame Noire permet d'ajouter une couche de protection supplémentaire, pour que ce développement ait lieu également sur le temps nocturne, d'autant plus que 65% de la biodiversité est considérée comme crépusculaire, c'est-à-dire qu'elle est active principalement sur le temps du début de la nuit, et non pendant la journée.

Or, l'éclairage public est un véritable obstacle au développement de la biodiversité.

Développer une Trame Noire permet de prendre en compte les enjeux de la pollution lumineuse sur les réservoirs de biodiversité et la continuité des corridors écologiques, et ainsi de limiter la fragmentation des habitats qu'induit l'urbanisation.

La Trame Noire est définie par l'OFB (Office Français de la Biodiversité) comme une démarche ayant pour objectif de « préserver ou restaurer un réseau écologique propice à la vie nocturne ». Elle s'inscrit dans la politique de la Trame Verte et Bleue. Son principe reprend les « concepts de l'écologie du paysage », constituant une déclinaison des TVB d'après R. Sordello.

Cependant la majorité des études de Trames Noires réalisées depuis 2021 en France sont centrées sur les enjeux nocturnes des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques. Elles servent principalement à réduire l'impact de la pollution lumineuse sur la biodiversité sans se préoccuper ni des usages, ni des activités humaines nocturnes, ni des éventuels conflits avec les usagers, que les prescriptions des trames noires peuvent générer.

La nécessité de réexploiter la lumière et le temps nocturne, à travers la création de la Trame Noire à vivre

Notre agence a réalisé en 2012 sa première étude de Trame Noire dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) de Rennes. Ce fut d'ailleurs la première étude de Trame Noire réalisée en France.

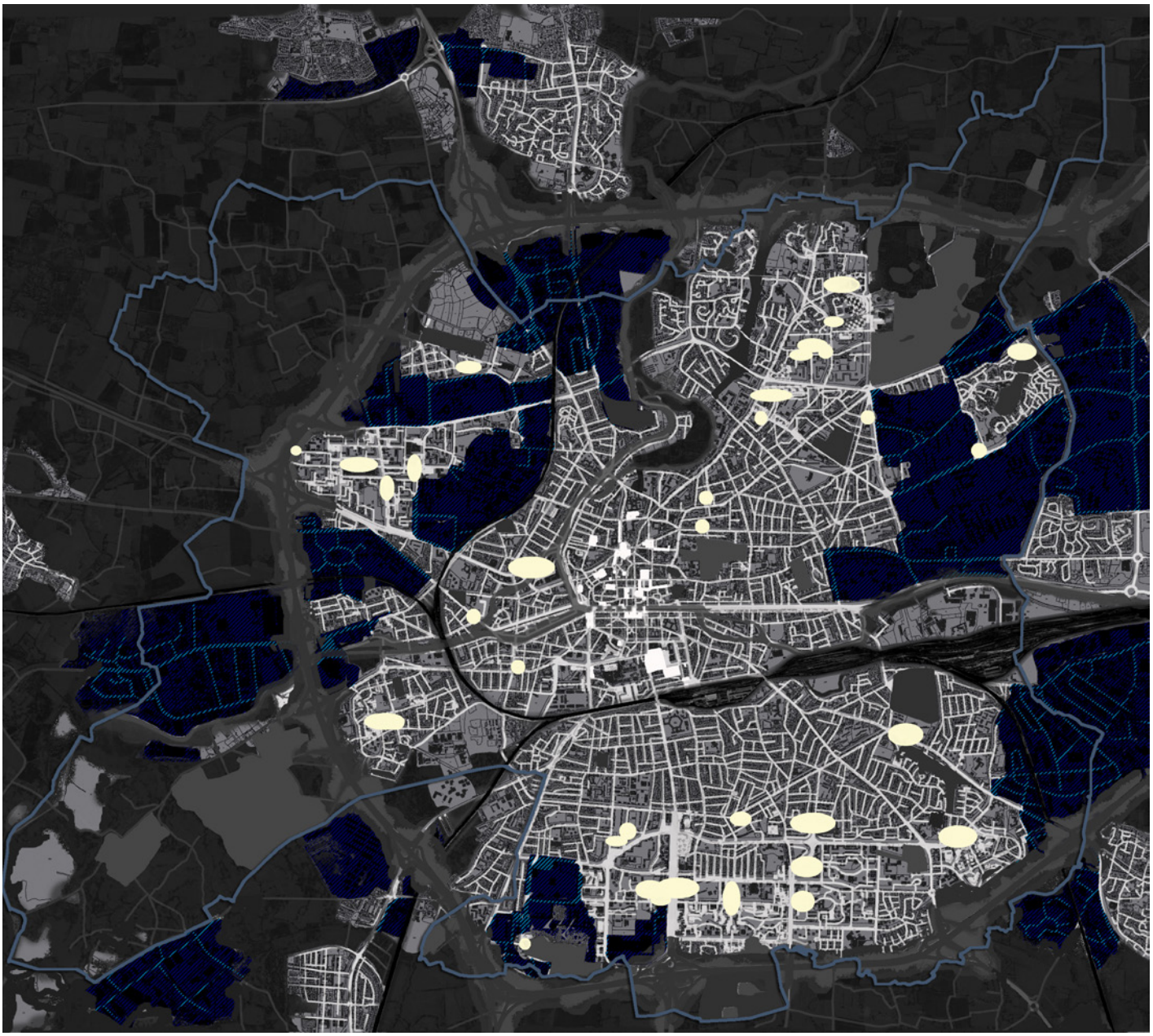

Cartographie de la Trame Noire de Rennes montrant les zones de mutualisation de l'obscurité (en bleu foncé). © Concepto, 2012

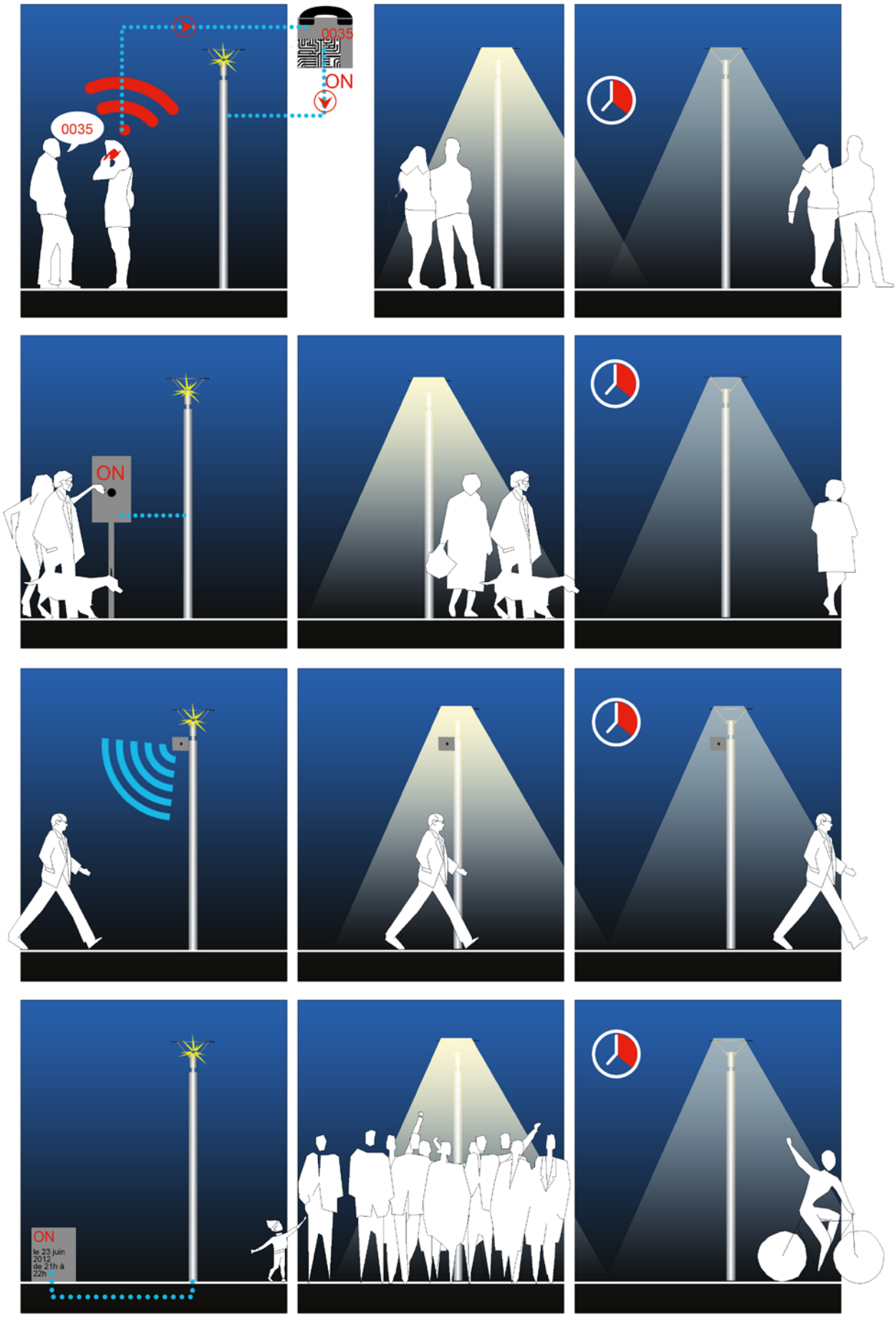

Schémas détection de présence pour déployer la Trame Noire de Rennes. © Concepto, 2012

Cette étude a mis en avant la nécessité de prendre en compte les usages dans la démarche. Elle proposait pour la première fois d'instaurer des zones de mutualisation de l'obscurité – espaces où les activités disparaissent en soirée comme les zones commerciales, d'activités ou industrielles – pour élargir les secteurs d'obscurité sur le territoire afin de pouvoir organiser une lumière sobre et adaptée dans les secteurs d'usages en soirée. Bien évidemment, les espaces très fragiles restent quant à eux sanctuarisés et totalement protégés des lumières artificielles nuisibles pour la biodiversité.

Organiser la répartition entre obscurité et lumière, en tenant compte des facteurs humains et non-humains et dans une dynamique d'échanges, nous a conduit à développer une grande créativité dans les propositions concrètes, mais aussi à pousser les curseurs des technologies notamment dans la détection de présence, les systèmes de pilotage de la lumière, et d'éclairage à la demande.

Pour aller plus loin, nous pensons que l'on peut instaurer encore plus de réciprocité entre protection et usages, voire chercher comment habiter l'obscurité et la rendre bienveillante aux yeux du plus grand nombre. Développer des principes de scénographies lumière permet d'utiliser pleinement le pouvoir fédérateur et poétique du médium lumière.

Nous nous sommes saisis du constat que l'angle mort des études de Trames Noires écologiques était la question des usages, des besoins et des perceptions humaines.

Les enjeux écologiques couplés avec l'évolution des usages – de la chronotopie – et des pratiques dans l'espace public nous ont conduit à établir une nouvelle approche de *Trame Noire à vivre*.

Ce concept repose sur l'idée que l'obscurité (ou la réduction drastique d'éclairage) traditionnellement perçue comme un manque, peut être réhabilitée en tant que ressource positive et bénéfique pour l'humain et l'environnement. Chaque individu perçoit un sentiment propre face à l'obscurité, pouvant être conditionné.

Il s'agit d'une recherche d'équilibres et de dialogues entre éclairages qualitatifs destinés aux lieux de vie et d'activités nocturnes et prescriptions d'éclairage minimalistes destinées aux zones naturelles sensibles. La création de zones de transition entre les zones naturelles et les tissus urbains denses n'est quasiment jamais abordée, alors qu'elles jouent selon nous un rôle essentiel dans l'acceptation des mesures liées à la Trame Noire. De plus, on constate souvent une simplification et une approche très académique et peu innovante des prescriptions d'éclairage destinées à préserver la biodiversité.

Il devient nécessaire de penser le temps nocturne dans les aménagements. Il devient nécessaire de penser la ville pour la nuit et de développer un urbanisme nocturne accompagné de bons outils.

Les principes directeurs pour développer la Trame Noire à vivre

- Dans l'approche chronotopique de la fabrication de la ville, la nuit est, et va encore devenir, un temps à investir ;
- Une des conditions de renaturation de la ville est l'instauration d'une Trame Noire pour préserver des habitats de la biodiversité (eau et végétal).
- La résilience écologique oblige à repenser l'académisme de l'éclairage public pour générer moins d'impacts nocifs à la biodiversité et réduire son impact carbone ;
- La lumière artificielle a un pouvoir fédérateur inexploité et peut devenir un outil pour rendre les quartiers populaires plus vivants, plus joyeux, plus sûrs, pour fabriquer de nouvelles ambiances pour les mobilités, les activités et les usages dans les espaces publics du futur ;
- L'aménagement de l'obscurité peut générer des expérimentations créatives qui permettent de réenchanter le plaisir de l'obscurité de la nuit, sans pour autant accroître le sentiment d'insécurité ;
- Les aménagements urbains pourraient être guidés par tous les enjeux de la nuit.

LA TRAME NOIRE À VIVRE POUR LES QUARTIERS DE DEMAIN

Encore plus qu'ailleurs, la Trame Noire à vivre prend tout son sens dans les quartiers prioritaires. La conception lumière constitue, à nos yeux, une composante essentielle de la fabrique urbaine et contribue pleinement à répondre aux enjeux des territoires. Notamment ceux initiés par l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) dans son guide de Conception et réalisation d'espaces publics de qualité dans le cadre des projets en renouvellement urbain, 2025.

La Trame Noire s'intègre pleinement dans les thématiques des « incontournables et transversales » de l'acteur de transformation des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville.

L'ANRU développe des actions pour s'adapter au changement climatique, développer des espaces publics favorables à la santé, à l'inclusivité, sûrs et facilement gérables. Les quelques suggestions appliquées à l'éclairage restent de l'ordre de solutions techniques et ne sont pas suffisamment développées.

Tous ces enjeux se déclinent dans la Trame Noire à vivre.

Il existe des co-bénéfices entre mobilité et santé, la Trame Noire à vivre propose de donner les meilleures conditions nocturnes pour que les mobilités actives et la pratique physique soient encouragées afin de répondre à cet enjeu de santé publique.

Pour aller plus loin, elle vise à réenchanter le temps nocturne et prône les bienfaits de la nuit et de l'obscurité pour les humains, notamment sur la santé mentale, le bien-être et la lutte contre le stress. Elle développe l'utilisation de lumières de qualité, de lumières créatives, joyeuses et colorées.

L'éclairage – ou l'absence d'éclairage – est un sujet récurrent lorsque l'aspect sécuritaire est évoqué. La Trame Noire à vivre développe des critères de genre pour mieux répondre aux besoins de tous les publics.

Vélum lumineux pour des Trames Noires à vivre, Village Olympique. © Concepto, 2022, illustration Gaia Lemmes

Projet QDD Manosque, Image concept pour illustrer la Trame Noire à vivre, illustration Tamara Redjem, 2025. © Concepto

Cette question ainsi que celle du sentiment de sécurité sont au cœur de la démarche et des solutions concrètes existent et restent encore à développer pour que les mobiliers d'éclairage et les ambiances lumineuses puissent mieux répondre à ces enjeux.

Le Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU), dans son livre blanc, consacre une fiche à l'intégration du temps nocturne. Le temps nocturne – tout comme le temps diurne – comporte son lot de difficultés, et sa qualité est devenue un enjeu économique, touristique et social.

Les questions d'urbanisme de la vie nocturne dépassent celles de la lumière urbaine, mais les actions menées conjointement avec tous les acteurs de la nuit nécessitent d'être intégrées dans la Trame Noire à vivre. C'est pourquoi faire des passerelles entre la conception lumière et les politiques spécifiques à la vie nocturne, développer des outils communs pour une vie nocturne apaisée et créer des échanges entre tous les professionnels qui travaillent sur la nuit, permettraient de rendre plus efficientes les politiques publiques.

L'EXEMPLE DE DÉPLOIEMENT D'UNE TRAME NOIRE À VIVRE, SUR 9 COMMUNES EN SEINE SAINT-DENIS :

Le travail de réflexion et de stratégie lumière réalisé en 2022-2023 sur le territoire de Plaine Commune en Seine Saint-Denis a été déclenché par la nécessité de réduire les quantités de lumière devenues très fortes, trop gourmandes en énergie et qui ne répondaient plus à la vocation de service public de qualité que s'était fixée les services d'éclairage de la collectivité. Au fil du temps se sont imposées des valeurs de lumière se voulant rassurantes pour finalement devenir contre-productives (niveaux lumineux 3 à 4 fois supérieurs à ceux préconisés par les recommandations d'éclairage public EN 13201). A partir de 2020, non seulement il fallait éclairer moins, mais aussi gérer des espaces d'aménagement de l'obscurité pour installer une Trame Noire devenue nécessaire à la survie de la biodiversité sur un territoire avec une Trame Verte trop morcelée pour se développer.

La Trame Noire à vivre de Plaine Commune instaure une trame d'obscurité et la fait cohabiter avec les quartiers populaires et densément habités. Elle articule la question de la sécurité urbaine de nuit avec celle d'une lumière plus résiliente.

Nous avons développé une Trame Noire à vivre pour développer des solutions à toutes ces questions et instaurer sur le territoire une réciprocité entre l'humain et le non-humain, permettant en hiver une lumière adaptée aux besoins des habitants et en été une lumière réduite, moins polluante. Des expérimentations pour enchanter l'obscurité ont été réalisées dans les zones les plus naturelles, comme au Square du temps des cerises sur l'Île-Saint-Denis, au cœur de la Trame Noire, dans la zone de sauvegarde de l'obscurité.

POUR DES NUITS BIENVEILLANTES AU QUARTIER DE LA PONSONNE À MANOSQUE

Dans le contexte du dialogue compétitif des Quartiers de Demain, des actions à mener ont été identifiées pour y instaurer une Trame Noire à vivre.

La proposition de notre groupement pour renaturer les rives du Riou et transformer un parc de loisirs et de sport en parc urbain, réside dans un aménagement respectueux qui anticipe la ville résiliente et vivable : le paysage y devient support d'activités, de lien et promesse d'avenir.

INSTAURER LA TRAME NOIRE À VIVRE DANS LE PARC DES COUQUIÈRES

- Aménager l'obscurité et considérer qu'elle est une composante de projet ;
- Positiver la nuit, créer des activités qui la mette en scène et l'enchante ;
- Sécuriser les déplacements de tous les publics avec de nouvelles formes d'éclairage plus inclusifs, appropriables et évolutifs ;
- Élaborer une charte de la vie nocturne en co-conception avec les habitants et les usagers pour instaurer une gouvernance, se fixer des priorités, pointer sur les espaces fragiles et sensibles ;
- Anticiper les nouvelles formes de dépenses physiques tournées sur la santé et les pratiques physiques libres en plein air ;
- Proposer des lumières nomades pour que les usagers puissent investir plus d'espace sans pour autant éclairer tous les espaces ;
- Réinventer les éclairages sportifs et bousculer les codes afin de créer une lumière résiliente et confortable pour les pratiques sportives du futur : travailler avec les fédérations sportives pour repenser les recommandations d'éclairage ;
- Adapter l'éclairage à la diversité des sports, mais aussi à leurs évolutions et rendre réversibles les installations lumière ;
- Mieux tirer parti du pouvoir fédérateur de la lumière pour rendre les quartiers populaires plus vivants, plus joyeux et plus sûrs.

Square du temps des Cerises, expérimentation Obscurothérapie réalisée avec de la peinture photoluminescente. © Concepto, 2023

Les Perspectives Quartiers de demain

Ylé
Ancrages locaux et pédagogie écologique

Atelier Marion Talagrand
L'approche de la micro-histoire

Obras
Bricolage et maintenance : retrouver le droit commun à la ville

Studio Gang
La Chaufferie, une infrastructure de soin

Lab705
Concertation et participation

Perrault + MBL architectes
Connecter les sols + Dédensifier de l'intérieur

La Soda + E. Bonduelle
De la machine à l'outil : pour une architecture conviviale

Devaux & Devaux
De la nécessité de l'équipement culturel dans la transformation des QPV : penser la relation dedans-dehors

Devaux & Devaux + Freaks + I. Chervet
De la réparation à l'habitabilité : méthode d'intervention sur le patrimoine bâti et paysagers des QPV

Osty et associés
De l'accompagnement des usages dans l'espace public

L'Anton & Associés
Dessiner le temps

L'Anton & Associés
Du « sauvage protégé » à la ville-écosystème programmée

Ylé
Du trottoir à la cour d'école : la ville à hauteur d'enfant

Alep paysagistes
Eau et trame bleue

l'AUC
Espaces ouverts contre espaces verts

Atelier Marion Talagrand
Les espaces publics à intensité variable

Agence Traverses + Estudi Martí Franch
L'existant – L'attendu et l'inattendu – L'imprévisible

LIN
L'exosquelette

Sara de Gouy + Vurpas
Fabriquer la ville à hauteur d'enfants

Syvil architectures
Faire coque neuve : construire pour le changement

Studio Gang
France & États-Unis : Regards croisés sur les quartiers prioritaires

Ilex
Gestion commune

Syvil architectures
Grands ensembles et programmation

Sergison Bates + Atelier Hart Berteloot
Habiter par les meubles : une lecture de l'espace domestique

Folléa-Gautier
Justice nourricière dans les quartiers populaires

51N4E
Maintenir et prendre soin

XDGA
Manifeste du vide

dadour de pous
Mettre en relation

Cathrin Trebeljahr
Ouvrir graduellement l'école sur le quartier

Ilex
Un parc pour et avec les enfants

Agence Réseau(x) + Vurpas
Le paysage contemporain : Vers un es-parc public généralisé

Cathrin Trebeljahr
Penser la cour de récrée

BASE
Une pièce en plus

La Soda + E. Bonduelle
La place des enfants dans la « pensée collective » et l'espace public dans les QPV

LIN
Le podium productif

Batlle I Roig
Politique de l'eau

Batlle I Roig
Politique des nouvelles centralités

l'AUC
Pour des quartiers hospitaliers

h2o
La préfiguration

Topotek1
Principes d'intervention minimale

Perrault + MBL architectes
Programmation en vases communicants et agilité des usages

Osty et associés
Les qualités du vide

Folléa-Gautier
Refaire quartier par le vivant

Atelier du Rouget
Régénérer Lodève en ville éponge

Lab705
Rénover avec et auprès des habitants

51N4E
Renverser le regard

Topotek1
La requalification de l'espace

Paola Viganò
La révolution des structures faibles

dadour de pous + G. Redelsperger
S'acclimater

Raum404 + Estran
S'adapter

Paola Viganò
Se rematérialiser : une ville pensée par le corps

grue + XDGA
Le sol comme récit

Atelier du Rouget
La soustraction positive

Obras
Sur les synergies d'usages et la constitution de l'espace public

Estudi Martí Franch
Transformer la ville avec les brigadistes jardiniers : un projet pour les lisières naturbaines

Sergison Bates + Atelier Hart Berteloot
La transition de la polychromie

Alep paysagistes + Concepto
Vers des nuits bienveillantes pour les quartiers de demain

BASE
La ville des enfants

h2o
Vivre avec les saisons

Raum404 + Estran
Zéro déchet

Comité des partenaires du programme

- Cité de l'architecture et du patrimoine
- Banque des territoires
- Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)
- Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)
- Union sociale pour l'habitat (USH)
- Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA)
- Fédération française du paysage (FFP)
- Association des maires de France (AMF)
- Club Ville Aménagement
- Intercommunalités de France
- Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville
- Ville & Banlieue
- France Urbaine
- Réseau national des aménageurs (RNA)
- Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (FNCAUE)
- Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU)
- Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques (MICQP)
- Comité d'histoire de la politique de la ville
- Institut de la concertation et de la participation citoyenne (ICPC)
- École du renouvellement urbain (ERU)
- Efficacity
- France Ville et Territoire Durable

Retrouver l'ensemble des Perspectives Quartiers de demain
sur www.quartiers-de-demain.archi.fr

Contact : quartiers-de-demain@developpement-durable.gouv.fr

978-2-488069-13-7

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

epau

Tour Séquoia
1 place Carpeaux 92055
La Défense Cedex
Tél. : +33(0)1 40 81 93 27
epau.fr
quartiers-de-demain.archi.fr

Fruit d'un dialogue interministériel, le programme Quartiers de demain est porté par le ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, le ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature, le ministère de la Culture, le ministère de la Ville et du Logement. Il est conduit par le groupement d'intérêt public l'Europe des projets architecturaux et urbains, en partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, la Cité de l'architecture et du patrimoine, la Banque des territoires et le Conseil national de l'ordre des architectes.

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Partenaires

ANRU Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

anct agence nationale de la cohésion des territoires

BANQUE des TERRITOIRES

ORDRE DES ARCHITECTES

CITÉ ARCHITECTURE & PATRIMOINE